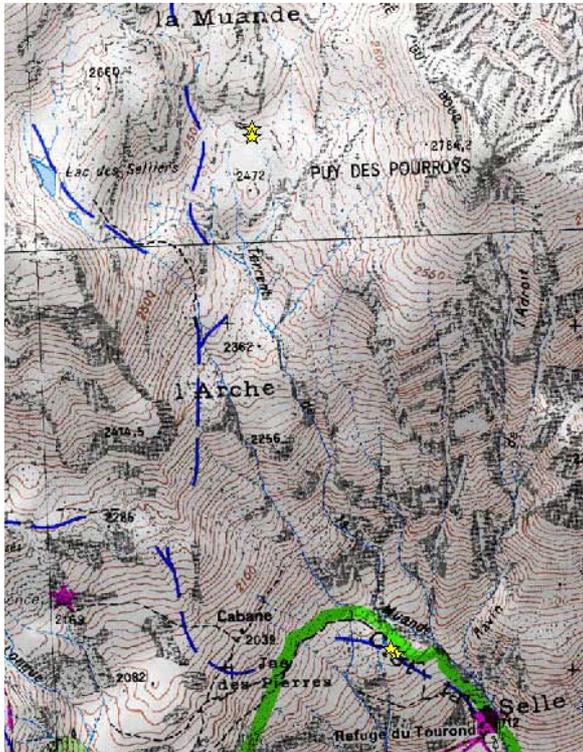


Suivi des MAET Alpage du Tourrond

Présentation et localisation de l'alpage



L'alpage du Tourrond, d'une superficie pastorale de 500 hectares, est situé dans la vallée de Champoléon. Il est pâturé par 1100 brebis mères et 100 tardons. Le dispositif MAET mis en place en 2008 sur l'alpage du Tourrond fait écho au constat de pelouses d'altitude très dégradées dues à un surpâturage ovin. En effet, les bêtes n'étant pas gardées, les quartiers hauts étaient pâturés précocement et de façon intensive, au détriment de la qualité fourragère et de la diversité biologique. Des efforts ont alors été consentis par les éleveurs qui se sont engagés dans la démarche agro-environnementale dont le plus grand changement a été l'emploi d'une bergère. Les pratiques pastorales ont ainsi évolué, conformément au plan de gestion établi par le Cerpam. Sept secteurs sont concernés par les MAET qui ont quatre objectifs : augmenter la biodiversité, protéger un captage d'eau potable (pour la bergère), protéger le géranium argenté et protéger les pelouses fragiles. Pour cela, il est préconisé un gardiennage serré, une mise en défens ainsi qu'un report de pâturage au 15 juillet. Dans le cadre de notre suivi, nous avons sélectionné deux stations : une station concernée par le gardiennage serré dans l'objectif d'augmenter la biodiversité et une station où les pelouses dégradées font l'objet d'un report de pâturage.

Station Clos la Selle

Présentation de la station



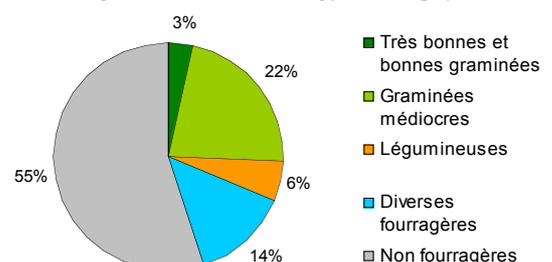
Ligne de lecture Clos la Selle

La première station est située au-dessus du refuge du Tourrond, sur un replat herbeux à gauche du sentier menant au Vieux Chaillol (Clot la Selle). L'altitude y est d'environ 1900 mètres. Le milieu est composé principalement d'asphodèles, plantes vivaces formant une longue tige aux fleurs blanches. Le secteur est pâturé selon un gardiennage serré vers le 10 juillet.

Résultats

D'après les inventaires réalisés en 2009, la diversité floristique est de 79 espèces sur 25 mètres carrés. Le recouvrement des espèces herbacées est de 98 %, celui des espèces sous-ligneuses (thym pouliot) de 24 %. D'un point de vue fourragère, la catégorie qui représente le plus de phytovolume est celle des non-fourragères (55 %), suivie des graminées médiocres et des diverses fourragères (respectivement 22 et 14 %). Enfin, la valeur pastorale calculée est de 16.

Phytovolume selon le type biologique



Commentaires

Par rapport à l'objectif poursuivi sur cette station, il paraît difficile voire impossible d'augmenter la biodiversité. En effet, la diversité floristique est déjà très importante et au mieux, elle restera stable. D'un point de vue de la valeur pastorale par contre, même si ce n'est pas le but premier, il est fort probable qu'un gardiennage serré permette de l'améliorer en contraignant le développement des asphodèles (espèce non fourragère et à l'indice de qualité spécifique nul) au profit par exemple du trèfle des montagnes, de la brize intermédiaire ou de la fétuque noirâtre.

Station La Muande

Présentation de la station



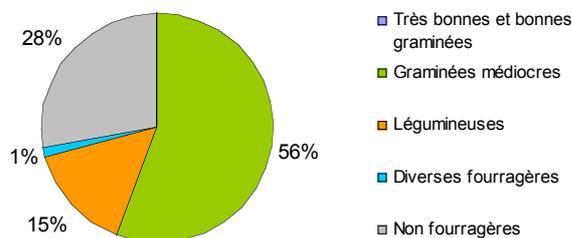
Ligne de lecture la Muande

La deuxième station est située à 2500 mètres d'altitude, sur une langue enherbée d'une pente rocailleuse (La Muande). La végétation est rase et certaines zones sont dégradées par le passage des animaux. Le secteur est pâturé dès le 15 juillet par un troupeau d'environ 400 brebis que la bergère redescend tous les trois jours à la cabane pour donner du sel.

Résultats

36 espèces sont relevées sur 20 mètres carrés. Le recouvrement de la végétation est de 49 %, celui du sol nu de 41%. Le phytovolume est composé à 56% de graminées médiocres, à 15% de légumineuses et à 28% de non fourragères. Quant à la valeur pastorale, elle est de 28 ; 14 lorsqu'elle est corrigée par le recouvrement.

Phytovolume par catégorie fourragère



Commentaires

L'objectif étant de protéger cette pelouse, nous devrions observer dans cinq ans le maintien, voire l'augmentation, du recouvrement herbacé. En effet, en retardant le pâturage et donc en évitant le passage des animaux sur un milieu fraîchement déneigé, le processus de dégradation devrait s'atténuer. Par ailleurs, la valeur pastorale devrait s'améliorer notamment par l'augmentation des espèces fourragères telles que le vulpin des Alpes, le trèfle de Thal, la fétuque violette et l'agrostide des rochers. Nos observations de terrain nous mènent cependant à penser que les pratiques pastorales telles qu'elles sont actuellement préconisées ne sont peut-être pas les plus adaptées à la situation. En effet, dans l'optique de protéger des pelouses fragiles, nous pouvons nous interroger sur l'impact des va et vient du troupeau trois fois par semaine. Par ailleurs, un report de pâturage au 15 juillet semble encore prématuré dans la mesure où plus bas, la ressource fourragère reste importante. Ainsi, pour accroître l'efficacité de la mesure, un hélicoptage de sel et un report de pâturage davantage tardif sembleraient être les meilleures solutions. Ces adaptations pourront être proposées en fonction des résultats des futurs inventaires.

Réalisation : DDAF Hautes-Alpes
Photographies : Mourre Anne-Lise
Septembre 2009

